

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique
1 30 85

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 11 DECEMBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA**

OBJET : Troisième répartition de subventions à des associations oeuvrant dans le domaine de la petite enfance et de la santé publique.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la protection maternelle et infantile, l'enfance, la santé et la famille, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département participe au fonctionnement de diverses associations œuvrant dans le domaine de la protection maternelle et infantile (PMI) et de la santé publique. Ce rapport concerne trois associations pour la mise en place de différentes actions autour de la petite enfance et de la santé publique, soit :

- l'association l'Abri parental qui propose des solutions d'hébergement pour les familles et les accompagnants d'enfants et de personnes hospitalisées sur le site de l'hôpital de la Timone/Conception et sur le site de l'hôpital Nord ;
- l'association Salon action santé qui met en place une consultation d'orthophonie au sein de la maison départementale de la santé de Salon-de-Provence afin d'accueillir les enfants orientés lors des consultations pédiatriques ;
- l'association Médecins du monde qui gère un centre d'accueil, de soins et d'orientation (CASO) afin de favoriser l'accès aux soins et aux droits de santé des personnes sans droits et/ou en situation de précarité/vulnérabilité.

Dans le cadre d'une troisième répartition 2020, il est proposé de soutenir ces associations, par une subvention de fonctionnement pour un montant total de 88 000 € dont le détail figure dans le tableau annexé au rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

